

TABLEAU DE BORD

mars
2020

Statistiques et indicateurs du handicap
et de l'insertion professionnelle
en Bourgogne-Franche-Comté



81

50,3

54,7

48,1

56,2



Les reconnaissances et orientations 4



L'accès à l'emploi

Les jeunes	6
Les demandeurs d'emploi	7
Les actions mobilisées	9
L'insertion professionnelle	12



La mobilisation du monde économique

Le secteur privé	14
Le secteur public	15
Le secteur adapté et protégé	16
L'accompagnement des employeurs	17



Le maintien dans l'emploi

La sinistralité	18
Les prises en charge	19
Les résultats de l'accompagnement	19



En Bourgogne-Franche-Comté...

Les demandeurs/euses d'emploi : Recul à Pole emploi, hausse d'activité à Cap emploi

En fin d'année 2019, le recul du nombre de personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi se poursuit (-1,7 %) et est cette année davantage marqué chez les travailleurs/euses en situation de handicap pour qui la baisse atteint 3,5 %. On constate parallèlement une augmentation d'activité au sein des Cap Emploi où le nombre de dossiers actifs affiche une hausse de 5 % par rapport à 2018, en cohérence avec une hausse du nombre de personnes accueillies durant l'année (+ 12 %) et des prises en charge pour accompagnement (+ 14 %).

Une mobilisation hétérogène des possibilités de formations en 2019

Les demandeurs/euses d'emploi en situation de handicap mobilisent différemment les dispositifs proposés en Bourgogne-Franche-Comté. En 2019, on constate une hausse du recours aux formations du Conseil Régional. Le Dispositif en Amont de la Qualification affiche 29 % d'entrées en plus pour les stagiaires handicapé-e-s (20 % de plus pour l'ensemble des stagiaires). Les formations qualifiantes accueillent aussi des stagiaires handicapé-e-s en plus grand nombre avec une augmentation de 20 % (8 % de plus pour l'ensemble des stagiaires). Le nombre de bénéficiaires de contrats de professionnalisation reste quant à lui stable dans la population en situation de handicap. En revanche on constate une baisse de la mobilisation des formations courtes Agefiph (-13 % sur le nombre de bénéficiaires). Cependant, parmi les personnes sortantes de ces mêmes formations, la proportion de personnes en emploi 6 mois plus tard est en hausse, elles représentent 21 % des formé-e-s contre 16 % en 2018. On note également une baisse dans la fréquentation des formations spécifiques de réadaptation professionnelle (CRP/CPO) avec 17 % d'entrées en moins, et une légère baisse dans les formations financées par Pôle Emploi avec 5 % d'entrées en moins.

Une insertion professionnelle grandissante, notamment dans le privé

Les placements réalisés par Cap Emploi restent relativement stables par rapport à 2018. En revanche, l'écart entre les placements réalisés auprès d'une structure privée et ceux réalisés dans le public se creuse. Fin 2019, 76 % des placements cap emploi se font auprès d'un employeur privé contre 71 % en 2018 ; et 23 % se font auprès d'un employeur public contre 28 % en 2018. Concernant la population plus jeune ayant une RQTH, on observe une hausse de 10 % des placements réalisés par les missions locales. Ces placements visent moins l'alternance (-37 %), mais ils sont en revanche plus nombreux en formation (+22 %), en immersion en entreprise (+19 %), et en légère hausse en emploi (+2 %).

Une mobilisation du monde économique en croissance

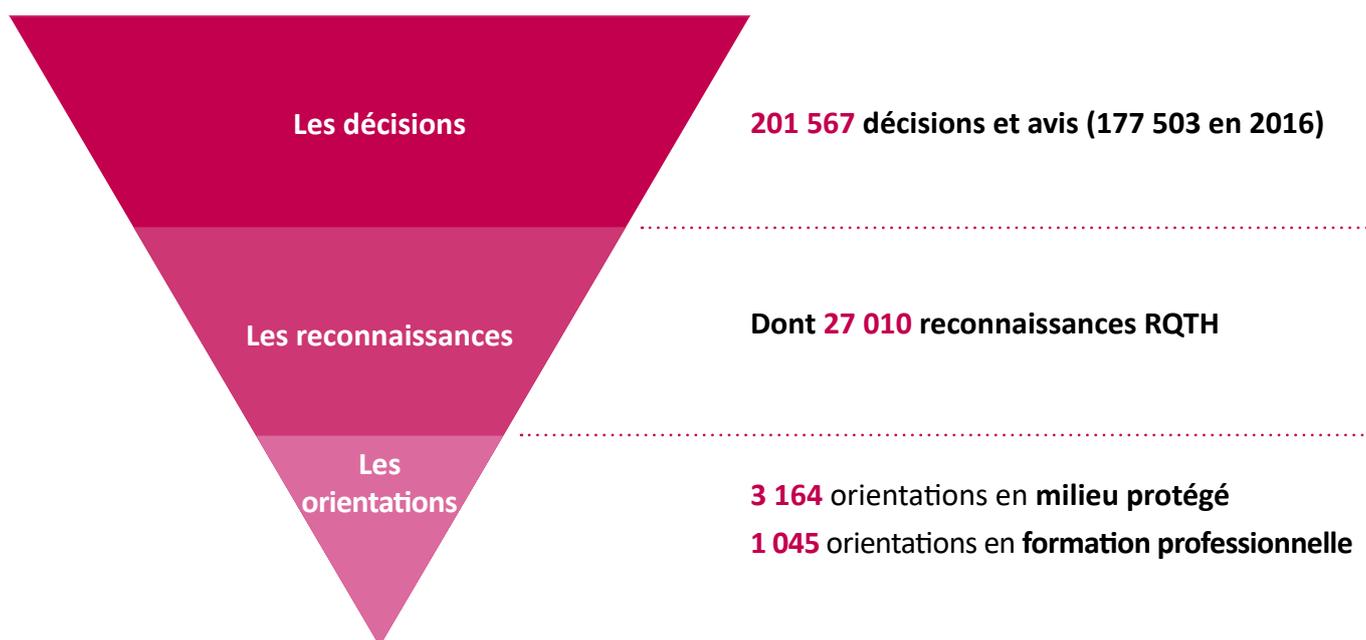
Cap emploi continue à enregistrer la même proportion de nouveaux employeurs chaque année et passe ainsi de 3 583 employeurs accompagnés en 2018 à 4 056 fin 2019, soit une hausse de 13 %. Ces employeurs mobilisent davantage toutes les prestations proposées, qu'il s'agisse de l'information sur les personnes handicapées, de l'appui au recrutement ou du suivi des salarié-e-s. Cap emploi enregistre également une hausse de 10 % des offres recueillies.



Les reconnaissances et orientations

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées.

L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2018



L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2016

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Les demandes enregistrées	ND	ND	31 771	15 873	17 811	8 313	38 969	25 559	10 333
Les décisions prononcées	177 503	27 435	34 416	14 474	17 466	10 649	39 391	24 214	9 458
Les accords de RQTH	27 233	4 573	5 381	1 907	1 936	2 595	6 581	3 205	1 055
Les accords d'AAH avec un TI ≥ 80%	8 565	1 429	1 523	474	753	597	2 334	1 180	275
Les accords d'AAH avec 50% < TI < 80% et RSDAE	14 552	1 197	3 257	1 645	2 062	1 856	2 462	1 689	384
Les orientations vers le marché du travail	11 879	3 664	4 018	270	454	2 298	477	147	551
Les orientations vers le milieu protégé	3 308	519	604	274	222	262	828	356	243
Les orientations en formation professionnelle spécifique (CRP/UEROS)	1 581	52	73	43	47	277	332	702	55

TI : Taux d'incapacité ND : Non disponible

Source : les MDPH de la région Bourgogne-Franche-Comté – Données d'activité 2016

L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2017 et 2018

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Ensemble des demandes enregistrées	33 125	36 385	41 944	41 437	15 458	17 071	16 427	15 801	ND	16 362	38 496	38 769	ND	ND	10 896	10 313
Demandes enregistrées secteur adultes	ND	ND	36 440	36 231	11 284	11 860	ND	11 900	ND	ND	30 120	30 749	ND	ND	9 077	8477
Ensemble des décisions et avis prononcés	35 588	36 654	40 796	43 083	13 944	16 500	12 231	10 655	ND	15 893	39 231	37 757	ND	30 019	10 315	11 006
Décisions prononcées secteur adultes	21 188	20 371	35 610	38 195	10 328	11 940	ND	12 393	ND	ND	31 642	30 320	ND	ND	8 576	9 183
Les accords de RQTH	5 381	4 895	5 805	5 904	1 780	1 966	1 855	1 915	ND	2 803	5 369	4 963	ND	3 358	1 167	1 206
Les accords d'AAH avec un TI ≥ 80%	1 429	1 443	ND	ND	588	599	812	659	ND	423	2 008	1 793	ND	ND	345	353
Les accords d'AAH avec 50% < TI < 80% et RSDAE	1 197	910	ND	ND	1 236	871	1 126	851	ND	1 187	1 398	1 114	ND	ND	426	473
Les orientations vers le marché du travail	4 131	4 088	4 051	4 461	241	433	455	488	ND	1 091	340	291	ND	ND	984	982
Les orientations vers le milieu protégé	458	584	665	674	280	249	210	209	ND	354	690	532	ND	343	217	219
Les orientations en formation professionnelle spécifique (CRP et/ou UEROS)	63	53	63	62	99	88	19	13	ND	150	144	242	ND	391	31	46
Orientation vers un centre de préorientation (CPO)	ND	ND	153	136	ND	ND	12	13	ND	ND	ND	ND	ND	ND	27	8

TI : Taux d'incapacité ND : Non disponible
 Source : les MDPH de la région Bourgogne-Franche-Comté – Données d'activité 2017-2018



L'accès à l'emploi

Les jeunes

La scolarisation des élèves en situation de handicap

Scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année scolaire 2017-2018

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er degré	27 ‰	22 ‰	21 ‰	36 ‰	44 ‰	29 ‰	32 ‰	25 ‰	27 ‰
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2nd degré	22 ‰	19 ‰	16 ‰	25 ‰	36 ‰	26 ‰	27 ‰	20 ‰	18 ‰

Source : Insee/Drees (DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32)

Notes : Premier et second degré : les établissements de premier degré désignent les écoles maternelles et élémentaires. Les établissements de second degré désignent les collèges et les lycées.

Caractéristiques des élèves en situation de handicap scolarisé-e-s en milieu ordinaire dans le premier ou second degré pour l'année scolaire 2017-2018



- ▶ 10,6 ‰ ont des troubles intellectuels ou cognitifs
- ▶ 5,3 ‰ ont des troubles du psychisme
- ▶ 2,6 ‰ ont des troubles du langage ou de la parole
- ▶ 1,7 ‰ ont des troubles moteurs
- ▶ 1,1 ‰ ont des troubles auditifs et visuels

Note : Proportion d'élèves handicapé-e-s parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire, selon le handicap (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)

Le milieu médico-éducatif et spécialisé

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre total d'établissements	114	15	25	10	12	12	19	14	7
Nombre total de places en établissements	4 627	705	970	449	393	425	721	635	329
<i>dont places en IME</i>	77%	76%	76%	76%	83%	77%	77%	81%	64%
<i>dont Établissements enfants ou adolescents polyhandicapé-e-s</i>	7%	7%	8%	7%	8%	12%	7%	6%	8%
<i>dont places en ITEP</i>	12%	9%	12%	15%	9%	11%	16%	11%	6%
<i>dont places en IEM</i>	2%	4%	-	2%	-	-	-	-	23%
<i>dont places en Instituts pour déficient-e-s sensoriel-le-s</i>	2%	4%	4%	-	-	-	-	2%	-
Nombre total de SESSAD	91	13	17	10	11	9	15	11	5
Nombre total de places en SESSAD	3 033	702	785	279	198	237	459	229	144

Source : Dress, ARS, Statiss – données au 01/01/2018.



L'accès à l'emploi

Les demandeurs/euses d'emploi

Avertissement : le nombre de demandeurs/euses d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeurs/euses d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

Les demandeurs/euses d'emploi inscrit-e-s sur les listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Demandeurs d'emploi en catégorie ABC	212 434	39 826	42 729	17 413	13 221	17 439	43 922	25 619	12 265
Évolution N-1	-1,7 %	L'évolution départementale n'est pas disponible							
dont catégorie A	122 038	22 366	25 556	9 598	7 796	10 014	24 020	14 998	7 690
Demandeur d'emploi TH catégorie ABC	21 355	3 966	3 373	1 696	1 672	2 143	5 004	2 637	864
Évolution N-1	- 3,5 %	L'évolution départementale n'est pas disponible							
dont catégorie A	75 %	73 %	79 %	72 %	74 %	76 %	74 %	76 %	80 %
dont femmes	49 %	49 %	47 %	53 %	48 %	48 %	49 %	49 %	49 %
dont jeunes (< 26 ans)	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	3 %	4 %	3 %	3 %
dont 50 ans et plus	52 %	51 %	50 %	51 %	50 %	57 %	54 %	51 %	59 %
dont niveau ≤ CAP	70 %	66 %	67 %	66 %	72 %	75 %	72 %	73 %	71 %
dont 1 à 2 ans de chômage	22 %	22 %	22 %	23 %	21 %	22 %	21 %	22 %	20 %
dont > 2 ans de chômage	37 %	37 %	37 %	28 %	38 %	36 %	38 %	36 %	40 %

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs/euses d'emploi inscrit-e-s en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4^{ème} trimestre 2019 (moyennes)

Caractéristiques des demandeurs/euses d'emploi en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté au regard de l'ensemble des demandeurs/euses d'emploi

Demandeurs/euses d'emploi TH



49 % ←

Femmes

→ **52 %**

4 % ←

jeunes (< 26 ans)

→ **17 %**

52 % ←

50 ans et plus

→ **27 %**

70 % ←

niveau ≤ CAP

→ **53 %**

37 % ←

2 ans ou plus de chômage

→ **27 %**

Ensemble des demandeurs/euses d'emploi



Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs/euses d'emploi inscrit-e-s en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4^{ème} trimestre 2019 (moyennes)

Les motifs d'inscriptions sur les listes de Pôle emploi

	Demandeurs/euses d'emploi TH	Ensemble des demandeurs/euses d'emploi	Part des TH
Ensemble des inscrit-e-s	1 249	20 046	8 %
dont fin de contrat	11 %	18 %	4 %
dont licenciements	12 %	9 %	8 %
dont rupture conventionnelle de CDI	2 %	6 %	3 %
dont sortie de stage	17 %	6 %	16 %
dont fin de maladie, maternité	7 %	4 %	10 %

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

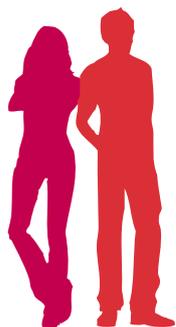
Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4^{ème} trimestre 2019 (moyennes)

Les jeunes accompagné-e-s par le réseau des Missions locales en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Jeunes accompagnés	41 152	7 426	6 170	2 473	4 751	4 329	8 138	5 869	1 996
dont jeunes ayant une RQTH	1 525	318	180	133	184	147	312	170	81
Part des jeunes ayant une RQTH	3,71 %	4,28 %	2,92 %	5,38 %	3,87 %	3,40 %	3,83 %	2,90 %	4,06 %

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données provisoires – année 2019

Caractéristiques des jeunes ayant une RQTH accompagné-e-s par le réseau des Missions locales



- ▶ 59 % sont des hommes
- ▶ 45 % sont âgés de 18 à 21 ans
- ▶ 50 % sont âgés de 22 ans ou plus
- ▶ 46 % ont peu ou pas de qualification (niveau VI et Vbis)
- ▶ 12 % ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat
- ▶ 11 % résident dans un quartier prioritaire politique de la ville (QPV)
- ▶ 28 % résident dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Les demandeurs/euses d'emploi accompagné-e-s par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de dossiers actifs en fin de période (stock)	8 148 (+5% N-1)	1714	937	668	949	927	1811	970	172
Nombre de personnes accueillies pendant l'année	2 200 (+12% N-1)	784	533	469	418	380	899	531	111
Nombre de personnes prises en charge pour accompagnement dans l'année	1 939 (+14% N-1)	718	515	391	339	361	734	450	106
dont femmes	53 %	53 %	51 %	56 %	51 %	52 %	52 %	54 %	56 %
dont moins de 25 ans	8 %	7 %	7 %	6 %	20 %	7 %	6 %	5 %	4 %
dont 50 ans et plus	34 %	34 %	37 %	37 %	24 %	30 %	37 %	34 %	47 %
dont niveau VI et Vb	21 %	24 %	12 %	21 %	23 %	16 %	22 %	22 %	16 %
dont handicap moteur	53 %	58 %	47 %	60 %	42 %	52 %	56 %	50 %	57 %
dont maladie invalidante	24 %	24 %	28 %	21 %	30 %	19 %	20 %	25 %	23 %
dont handicap psychique	8 %	6 %	9 %	6 %	7 %	10 %	10 %	8 %	8 %
dont sans activité professionnelle depuis moins de 6 mois ou en emploi	28 %	35 %	21 %	60 %	21 %	18 %	35 %	12 %	4 %
dont sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans ou n'a jamais travaillé	54 %	43 %	71 %	15 %	69 %	63 %	43 %	78 %	92 %

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019



L'accès à l'emploi

Les actions mobilisées

La mobilisation des formations par les demandeurs d'emploi

La formation continue des personnes en recherche d'emploi

	Région
Ensemble de l'effectif	17 411
dont TH	3 100
Part des TH	17,8 %

Source : Dares, base Brest – Traitement Direccte BFC, SESE
Note : comptage du nombre d'entrées (et non du nombre de stagiaires).
Données provisoires, à fin juillet 2019.

Les formations courtes Agefiph

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Prestation 1 : Lever les freins à l'emploi	209	37	29	57	26	31	23	0	6
Prestation 2 : Élaborer son projet professionnel	503	51	29	92	90	78	41	99	23
Prestation 3 : Activer son projet professionnel	153	30	29	8	57	17	0	12	0

Source : Agefiph – entrées en prestations du 01/01/2019 au 31/12/2019



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap*

- ▶ 865 entrées en prestations (992 en 2018, -13 %), touchant 692 bénéficiaires (795 en 2018)
- ▶ 61 % présentent un handicap moteur, 14 % une maladie invalidante, 10 % un handicap psychique,
- ▶ 41 % des bénéficiaires sont bénéficiaires de l'ARE, 19 % sont non bénéficiaires des minima sociaux
- ▶ 81 % des bénéficiaires se situent entre 35 et 59 ans, 63 % ont plus de 45 ans.
- ▶ 77 % des bénéficiaires présentent un niveau V ou moins,
- ▶ 53 % sont des femmes.



Devenir à l'issue de la formation*

- Suivi à 6 mois après la sortie (151 parcours exploitables sur un total de 692 bénéficiaires) :
- ▶ 41 % des bénéficiaires sont demandeurs/euses d'emploi,
 - ▶ 19 % des bénéficiaires sont en formation,
 - ▶ 21 % des bénéficiaires sont en emploi (16 % en 2018)
 - ▶ 7 % des bénéficiaires ne pas disponibles pour des raisons de santé.

* caractéristiques et devenir des stagiaires entré-e-s en formation en 2019

Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	4 515	776	572	400	232	475	970	631	459
dont stagiaires TH	941	117	108	100	56	144	219	97	100
Part des stagiaires TH	21 %	15 %	19 %	25 %	24 %	30 %	23 %	15 %	22 %

Source : Conseil régional – Dispositifs DAQ entrées du 01/01/2019 au 31/12/2019



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 941 entrées de stagiaires TH en 2019, 729 en 2018 (+ 29 %)
- ▶ 64 % sont des femmes,
- ▶ 11 % sont âgés de moins de 26 ans,
- ▶ 47 % sont âgés de plus de 45 ans,
- ▶ 74 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



Devenir à l'issue de la formation

Suivi à 6 mois après la sortie (151 parcours exploitables sur un total de 692 bénéficiaires) :

- ▶ À l'issue de cette formation, 39 % des stagiaires en situation de handicap sont entrés ou vont entrer en formation, 14 % sont en emploi (11 % en CDD).

Les formations qualifiantes du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	6 675	1 156	1 331	617	540	869	1 110	556	469
dont stagiaires TH	827	124	165	82	55	147	156	57	41
Part des stagiaires TH	12 %	11 %	12 %	13 %	10 %	17 %	14 %	10 %	9 %

Source : Conseil régional - Programmes qualifiants entrées en formations à fin juin 2019



Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 827 entrées de stagiaires TH, 691 en 2018 (+ 20 %)
- ▶ Répartition quasi égale entre hommes (49 %) et femmes (51 %),
- ▶ 69 % ont plus de 36 ans, les moins de 26 ans représentent 13 % des stagiaires
- ▶ 64 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



Devenir à l'issue de la formation

- ▶ 28 % sont en emploi (CDD, CDI ou création d'entreprise) (29 % en 2018)
- ▶ 6 % ont une promesse ferme d'embauche
- ▶ 5 % sont en formation ou ont une promesse d'entrée en formation,
- ▶ 61 % sont sans emploi (chiffre égal à 2018)

Formations financées par Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
Ensemble des entrées	7 500	619	8% (9% en 218)
dont action de formation conventionnée (AFC)	1 299	135	10 %
dont aide individuelle à la formation (AIF)	4 204	369	9 %
dont action de formation préalable au recrutement (AFPR)	703	47	7 %
dont préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)	465	26	6 %
dont préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	829	42	5 %

Source : Pôle emploi – entrées en formation au 2ème semestre 2019

Les formations spécifiques dans les dispositifs de réadaptation professionnelle (CRP / CPO)

	Pré-orientation	Formation	Total
Entrées dans le dispositif	112	178	290 (-17 % N-1)

Source : L'Adapt – Fagerh – année 2019

Caractéristiques des stagiaires



- ▶ 46 % sont des femmes,
- ▶ 8 % ont moins de 25 ans,
- ▶ 24 % ont 50 ans ou plus,
- ▶ 70 % ont un niveau de formation ≤ au CAP,
- ▶ 20 % sont sans emploi depuis 2 ans ou plus,
- ▶ 61 % présentent des déficiences motrices, 9 % présentent des troubles psychiques.

Devenir à l'issue de la formation*



- ▶ Taux d'insertion à l'issue de la formation qualifiante : 43 %
- ▶ 52 % des personnes insérées ont signé un CDI
- ▶ 41 % des personnes insérées ont signé un CDD

* stagiaires sorti-e-s de formation en 2018 et ayant renseigné leur devenir à l'issue de celle-ci.

Les formations en alternance

Les contrats de professionnalisation

	Ensemble des bénéficiaires		Bénéficiaires TH		Part des bénéficiaires TH	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Entrées en contrats de professionnalisation	2 590	3 289	57	57	2,2 %	1,7 %

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE – janvier à août

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires



Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap

- ▶ 46 % des contrats de professionnalisation concernent des femmes,
- ▶ 23 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 23 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, janvier à août 2019

Les contrats aidés

	Ensemble des contrats		Contrats concernant un TH		Part des stagiaires TH	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Total entrées en CAE-PEC	5 467	3 834	1 033	685	19 %	18 %

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, chiffres annuels 2019

CAE-PEC (Parcours Emploi Compétences)

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires



Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap

- ▶ 66 % des contrats concernent des femmes,
- ▶ 4 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 50 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2019

L'insertion par l'activité économique (IAE)

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Personnes accueillies en SIAE	10 370	1539	2 316	1 069	755	681	1 693	1 855	462
dont TH	7%	7%	6%	9%	8%	11%	7%	6%	6%
Personnes sorties des SIAE	9337	1423	2 035	1 026	774	600	1 576	1 492	411
dont TH	7%	6%	6%	7%	8%	11%	7%	6%	4%
dont emploi (durable ou non)	2987	545	546	287	231	151	538	651	129
dont TH	5,5%	4,4%	4,6%	5,6%	ND	10,6%	6,5%	5,4%	ND

Source : ASP, Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2018 – données définitives

ND : Non diffusable

Note : comptage au lieu de travail (selon localisation des SIAE)



L'accès à l'emploi

L'insertion professionnelle

Avertissement : le nombre de demandeurs/euses d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeurs d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

Les personnes sorties des listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de personnes sorties des listes de Pôle emploi	21 052	3 978	4 242	1 817	1 332	1 869	3 999	2 450	1 275
dont TH	1 578	272	250	146	130	186	329	200	65
Part des TH	7 %	7%	7%	9%	10%	9%	9%	8%	5%

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs/euses d'emploi en catégorie A, B, C sorti-e-s au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4ème trimestre 2019.

Les principaux motifs de sorties des listes de Pôle emploi

	Région	
	TH	TP
Total sorties	1 578	21 052
Dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	37 %	42 %
Dont : entrée en stage, en AFR, en APR	23 %	13 %
Dont : reprise d'emploi	11 %	19 %
Dont : maladie, congés maternité, accident du travail	8 %	5 %

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	TH	TP														
Total sorties	272	3 978	250	4 242	146	1 817	130	1 332	186	1 869	329	3 999	200	2 540	65	1 275
Dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	38 %	43 %	41 %	45 %	35 %	41 %	34 %	40 %	34 %	42 %	36 %	42 %	37 %	43 %	34 %	43 %
Dont : entrée en stage, en AFR, en APR	21 %	13 %	24 %	12 %	25 %	15 %	20 %	11 %	31 %	15 %	22 %	13 %	23 %	12 %	18 %	10 %
Dont : reprise d'emploi	12 %	20 %	9 %	20 %	11 %	21 %	13 %	19 %	8 %	16 %	11 %	18 %	9 %	17 %	9 %	16 %
Dont : maladie, congés maternité, accident du travail	9 %	5 %	6 %	4 %	8 %	5 %	8 %	5 %	4 %	3 %	8 %	6 %	10 %	5 %	12 %	5 %

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs/euses d'emploi en catégorie A, B, C sorti-e-s au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4ème trimestre 2019. TH : Travailleurs/euses handicapé-e-s/TP : Tous publics

Les placements réalisés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre de contrats de travail signés	4 241	589	514	512	334	620	1 168	404	100
Nombre de contrats signés ≥ 3 mois et création d'activité	2 682	499	365	254	342	350	475	334	63
dont signés avec un employeur privé	76 %	76 %	76 %	76 %	59 %	77 %	81 %	77 %	70 %
dont signés avec un employeur public	23 %	24 %	19 %	23 %	40 %	22 %	19 %	23 %	20 %
Nombre de personnes concernées par ces contrats	2 713	467	373	258	284	382	559	322	68

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019

Caractéristiques des placements réalisés dans la période



4 241 signatures de contrats de travail en 2019, 4 278 en 2018 (-1 %)

- ▶ 14 % des contrats signés sont des CDI (17 % en 2018)
- ▶ 16 % des contrats signés sont des CDD de 3 à 6 mois,
- ▶ 31 % des contrats signés sont des CDD de plus de 6 mois,
- ▶ 43 % des contrats signés sont des temps partiels.

Caractéristiques des personnes insérées durant la période



- ▶ 54 % sont des femmes,
- ▶ 42 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 19 % ont un niveau de formation inférieur au CAP, 31 % ont un niveau Bac et plus,
- ▶ 53 % ont un handicap moteur et 6 % ont un handicap psychique,
- ▶ 37 % étaient sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans ou n'avaient jamais travaillé, 33 % étaient sans activité professionnelle depuis moins de 6 mois ou en emploi.
- ▶ 40 % ont été accompagnées 2 ans ou plus.

Les placements réalisés par les Missions locales

	Les placements concernant des jeunes ayant une RQTH en Bourgogne-Franche-Comté
Emploi	655 (+2 % N-1)
Alternance	19 (-37 % N-1)
Formation	269 (+22 % N-1)
Immersion en entreprise	558 (+19 % N-1)

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données provisoires – Entrées en situation en 2019



La mobilisation du monde économique

Le secteur privé

Les établissements du secteur privé assujettis à l'obligation d'emploi

	Région
Nombre d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi	3 574
Effectifs salariés dans l'ensemble des établissements assujettis	303 415
Nombre théorique de travailleurs/euses handicapé-e-s que les établissements devaient employer*	16 366
Nombre d'établissements sous accord	381
Effectifs salariés dans les établissements sous accord	60 001
Effectifs salariés dans les établissements hors accord	243 414

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2017

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (86 % en 2017 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-e-s ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

* Le nombre de travailleurs/euses handicapé-e-s que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi des établissements assujettis (hors accord, soit 89,3 % des établissements)

	Région
Avec emploi direct de travailleurs handicapés	85 %
Dont : travailleurs/euses handicapé-e-s seulement	39,2 %
travailleurs/euses handicapé-e-s + sous-traitance avec le secteur protégé	20,8 %
travailleurs/euses handicapé-e-s + sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière	12,9 %
travailleurs/euses handicapé-e-s + contribution financière à l'Agefiph	12,1 %
Sans emploi direct de travailleur-euse handicapé-e	15 %
Dont : contribution financière à l'Agefiph seulement	6,5 %
contribution financière Agefiph + sous-traitance avec le secteur protégé	8,4 %

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2017

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (86 % en 2017 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-e-s ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

Les salarié-e-s en situation de handicap dans les établissements assujettis

Remarque : Les salarié-e-s pris en compte sont celles et ceux employé-e-s directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition et hors stagiaires). Ces salarié-e-s sont décompté-e-s selon trois modes différents (en personnes physiques, en unités bénéficiaires ainsi qu'en équivalent temps plein).

	Région
Etablissements assujettis y compris ceux sous accord	
Nombre de travailleurs/euses handicapé-e-employé-e-s en personnes physiques	16 652
Nombre de travailleurs/euses handicapé-e-employé-e-s en unités bénéficiaires *	13 379
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires	4,4 %
Nombre de travailleurs/euses handicapé-e-employé-e-s en équivalents temps plein **	12 156
Taux d'emploi direct en équivalent-temps plein	4 %

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2017

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (86 % en 2017 en BFC)

Champ : établissements de 20 salarié-e-s ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic])

* Chaque travailleur-euse handicapé-e compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

** Le décompte des travailleurs/euses handicapé-e-s employé-e-s en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

Le secteur public

Les employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Employeurs publics assujettis	504	74	69	57	55	36	113	77	23
dont fonction publique territoriale	326	45	44	44	36	28	65	45	19
dont fonction publique hospitalière	144	17	17	10	16	5	46	30	3
dont fonction publique d'État	34	12	8	3	3	3	2	2	1

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 – Traitement EMFOR BFC

Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90	
Emploi direct de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)	Uniquement emploi	25 %	20 %	14 %	18 %	35 %	33 %	27 %	32 %	26 %
	Emploi + dépenses	38 %	32 %	61 %	26 %	35 %	50 %	37 %	27 %	39 %
	Emploi + contribution	9 %	8 %	ND	16 %	ND	ND	12 %	17 %	ND
	Emploi + dépenses + contribution	19 %	30 %	12 %	32 %	18 %	8 %	18 %	18 %	13 %
Pas d'emploi de BOE	Dépenses + contribution	5 %	7 %	9 %	5 %	ND	ND	4 %	4 %	13 %
	Contribution uniquement	3 %	ND	ND	ND	9 %	0 %	3 %	ND	ND
Taux emploi légal*	6,22 %	5,70 %	6,82 %	6,05 %	6,34 %	8,81 %	5,99 %	5,87 %	5,35 %	
Taux emploi direct**	5,77 %	5,24 %	6,31 %	5,68 %	6,08 %	7,35 %	5,65 %	5,52 %	5,04 %	

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 - Traitement EMFOR BFC ND : Non diffusable

*Taux d'emploi légal = (Nombre de bénéficiaires + Equivalents bénéficiaires) / Effectif ETR.

** Taux d'emploi direct = Nombre de bénéficiaires / Effectif ETR.

Les agents en situation de handicap

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Salarié-e-s en situation de handicap	6 939 (6 877 en 2017)	1 363	1 643	605	591	419	1 228	716	371

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2018 - Traitement EMFOR BFC

Caractéristiques des agent-e-s en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 67 % sont des femmes,
- ▶ 72 % sont titulaires de la catégorie C,
- ▶ 56 % sont âgés de 41 à 55 ans,
- ▶ 30 % sont âgés de plus de 55 ans,
- ▶ 63 % sont des agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par le CDAPH.



La mobilisation du monde économique

Le secteur adapté et protégé

L'entreprise adaptée (EA) fonctionne comme une entreprise en milieu ordinaire, mais sa particularité est qu'au moins 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap leur permettant ainsi d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses possibilités.

Un établissements et service d'aide par le travail (ESAT) est une structure qui offre aux travailleurs/euses handicapé-e-s des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif leur permettant d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.¹

1. Service-public.fr

Les entreprises adaptées (EA) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	26	7	5	1	3	3	3	3	1
Nombre d'aides aux postes	1 307	379	282	35	83	242	90	82	113

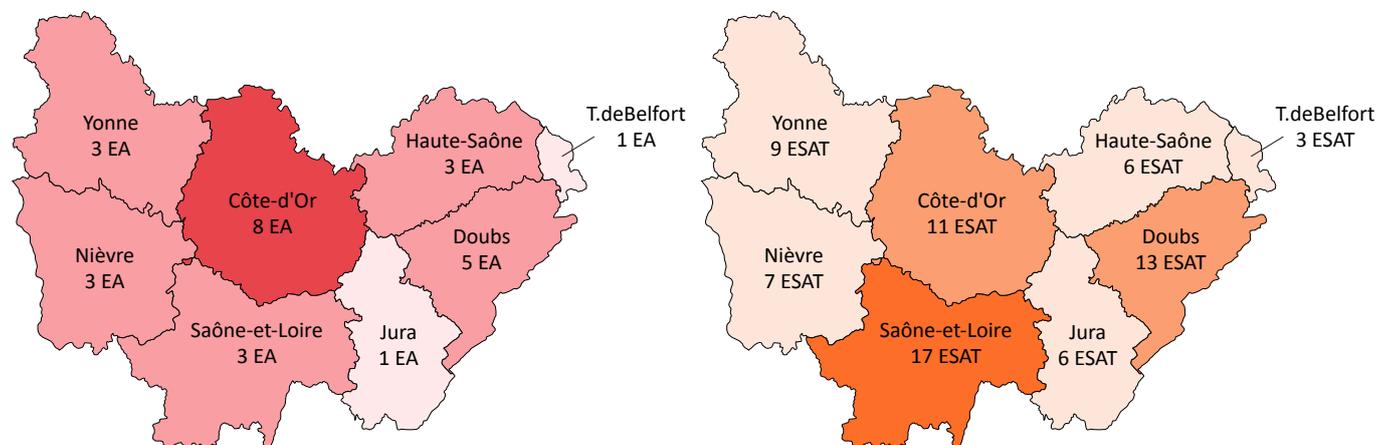
Source : Direccte Bourgogne-Franche-Comté – données au 1^{er} juillet 2019

Les établissements et service d'aide par le travail (ESAT) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	72	11	13	6	7	6	17	9	3
Nombre de places	5 777	1 036	1 128	592	458	514	1 048	656	345

Source : ARS – données au 31 décembre 2019

Les EA et ESAT en Bourgogne Franche-Comté





La mobilisation du monde économique

L'accompagnement des employeurs

Les employeurs accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Employeurs clients	3 649 (+ 13 % N-1)	508	532	496	661	262	1 191	297	109
dont employeurs nouveaux	24 %	25 %	28 %	36 %	9 %	29 %	19 %	40 %	31 %
dont employeurs publics	719	81	80	92	138	66	187	52	23
dont visités durant la période	960	191	161	121	116	140	127	77	27

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019

Caractéristiques des employeurs clients Cap emploi



- ▶ 51 % ont moins de 20 salarié·e-s/agent·e-s,
- ▶ 48 % ont au moins 20 salarié·e-s/agent·e-s,
- ▶ 13 % exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 83 % exercent dans le domaine tertiaire.

Prestations Cap emploi mobilisées par les employeurs

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Information et mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées	1 676 (+28 % N-1)	225	250	180	498	175	176	114	58
Appui au recrutement de personnes handicapées	3 106 (+9 % N-1)	326	413	346	435	173	1 143	194	76
Suivi du salarié en emploi	598 (+14 % N-1)	131	109	51	93	3	97	103	11

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les offres recueillies par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'offres recueillies	759 (+10 % N-1)	182	225	96	4	47	72	101	32
dont offres relevant du secteur public	158	19	53	28	1	15	15	15	12
dont offres émanant d'employeurs de 20 salarié·e-s/agent·e-s et plus	515	147	159	59	1	27	43	52	27

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019



Le maintien dans l'emploi

La sinistralité

Les arrêts maladie de 60 jours ou plus

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Les arrêts maladie de 60 jours ou plus	41 059	7 460	7 032	4 056	2 575	3 772	8 949	4 991	2 224

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2019

Champs : nombre de signalements arrêts de travail 60 jours et plus transmis au service social CARSAT en 2019. (G6 REG)

Les accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet reconnus en 2019

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des accidents du travail	36 667	8 384	6 797	3 344	2 453	2 712	7 096	4 368	1513
Dont AT avec arrêt > 60 jours	9 476	2 166	1 595	840	725	684	1 919	1 143	404
Dont AT avec arrêt > 90 jours	3 540	774	579	328	253	233	761	437	175
Dont AT avec IP	285	49	56	21	15	20	62	50	12
Ensemble des maladies professionnelles	2 948	523	357	250	160	200	920	441	97
Dont MP avec arrêt > 60 jours	1 345	248	167	115	76	94	397	210	38
Dont MP avec arrêt > 90 jours	1 040	198	124	90	54	69	323	161	21
Dont MP avec IP	270	45	47	22	15	16	74	43	8
Ensemble des accidents de trajet	5 821	1 499	1 190	424	351	367	995	673	322
Dont accidents de trajet avec arrêt > 60 jours	517	99	118	46	28	41	96	64	25
Dont accidents de trajet avec arrêt > 90 jours	346	64	88	29	18	31	60	40	16
Dont Accident de trajet avec IP	27	4	10	0	1	2	6	2	2

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2018 – données provisoires

Le nombre de sinistres correspond à l'année de reconnaissance, quelle que soit la date de survenue du sinistre. Liste mise à jour le 11/02/2020. Toutes les IP 2019 ne sont pas encore attribuées aux sinistres. Le nombre de sinistres avec IP est donc évolutif (données DRP).



Le maintien dans l'emploi

Les prises en charge

Prises en charge par la Carsat

Mesures mobilisées par le service social Carsat

	Région
	4 341
Visite préreprise	424
Bilan individuel de compétences	830
P. I. 1ère cat	2 359
Aménagement poste	184
Préorientation	111
Formation centre de rééduc prof.	94
Autres (* temps partiel thérapeutique, essais encadrés, CRPE)	339

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2019

Cas complexes traités par la PDP : 410 en région

Prise en charge par les Cap emploi

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours ouverts sur la période	1 016 (+7 % N-1)	236	205	115	81	64	204	111

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019

Caractéristiques des personnes et employeurs accompagnés par Cap emploi en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 46 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 54 % sont des employés qualifiés,
- ▶ 15 % sont des ouvriers qualifiés,
- ▶ 61 % présentent une déficience motrice,
- ▶ 13 % présentent une déficience auditive ou visuelle,
- ▶ 18 % présentent une maladie invalidante,
- ▶ 43 % ont pour origines des troubles une maladie autre que professionnelle.



- ▶ 30 % des employeurs comptent moins de 20 salariés/agents,
- ▶ 70 % des employeurs comptent 20 salariés/agents ou plus,
- ▶ 27 % des employeurs exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 59 % des employeurs exercent dans le domaine tertiaire.





Le maintien dans l'emploi

Les résultats de l'accompagnement

Motifs de fin de prise en charge par la Carsat

	Bourgogne-Franche-Comté	
	2018	2019
TOTAL	3 758	2 153
Chômage		
Chômage (licenciement pour inaptitude)	882 (soit 23 %)	554 (soit 26 %)
Chômage (fin de contrat / mission)	140	91
Maintien		
Dont maintien même poste	718 (soit 19 %)	384 (soit 18 %)
Dont maintien autre poste	224	133
Reprise d'activité autre entreprise		
Dont reprise d'activité en CDI	57	36
Dont reprise d'activité en CDD	40	23
Dont reprise d'activité en intérim	21	11
Orientation partenaires chargés d'insertion	253	210
Formation professionnelle	97	64
Fin d'intervention cellule PDP		
Par l'assuré	293	101
Aggravation santé (AT MP, maladie)	266	160
Incapacité (AT / MP)	12	10
Invalidité	559 (soit 15 %)	300 (soit 14 %)
Retraite	147	52
Décès	30	7
Création d'entreprise	19	16
Poursuite de l'arrêt de travail (prolongation soins)	0	1

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – années 2018-2019

Parcours d'accompagnements Cap emploi clos

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours clos sur la période	1 073	241	194	151	92	74	182	139
Nombre de maintiens réussis sur la période	929 (soit 87%)	218	162	110	90	70	161	114
dont maintien même poste	853 (soit 92%)	198	148	97	89	68	150	103
dont maintien autre poste	72 (soit 8%)	20	14	13	1	2	11	11

Source : Agefiph – données du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les licenciements pour inaptitude

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'inscriptions à Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude	3 593 (+10 % N-1)	653	546	330	245	410	795	475	139

Source : Pôle Emploi – SISP/STMT – année 2019

Caractéristiques des personnes inscrites en 2019 sur les listes de Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 56 % sont des femmes,
- ▶ 44 % sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 31 % sont des employés qualifiés,
- ▶ 17 % ont une RQTH,
- ▶ 77 % ne sont pas assujettis à l'obligation d'emploi,
- ▶ 61 % exercent dans le domaine tertiaire.



Une démarche partenariale

Ce document a été élaboré dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés par le Service Études Statistiques Évaluation de la Direccte Bourgogne Franche-Comté avec l'appui de la coordination du PRITH en collaboration avec de nombreux partenaires locaux en tant que source d'informations statistiques : la Direccte, l'Agefiph, le Fiphfp, les MDPH, l'Éducation nationale, Chéops, les Missions locales, Pôle emploi, le Conseil régional, la Dares, l'Adapt, la Dress, Handi-pacte, la Carsat, les SST, la MSA, le RSI, la Fagerh, Emfor, l'ARS, UNEA.

Pour plus d'information, consultez notre site internet

www.prith-bfc.fr



ANSA AlterÉgal Practhis

Coordination du PRITH Bourgogne-Franche-Comté
prith-bfc@handiplace.org - 04 75 78 34 57